

SCHÉMAS DE CENTRE

DÉCLARATION DE LA CGT-INRA AU CTP DU 22 / 10 / 2002

Les schémas de centre sortis de la politique générale de décentralisation et de régionalisation sont présentés comme l'émanation de démarches constructives favorisant la synergie entre équipes, l'acquisition de matériels lourds performants, l'évolution des équipements, installations et services d'intérêt commun....

Au travers d'une présentation volontairement anodine, vous encouragez pour ne pas dire imposez les mesures qui concentreront les moyens humains et matériels sur des grands projets autour de mots clés incontournables, biologie intégrative, haut débit, durable.. dans l'objectif de mettre les chercheurs au rang de la compétitivité et de la productivité.

Sous cet affichage, plus que la pertinence scientifique, ce sont les moyens qui deviennent les moteurs. De plus en plus, les instruments et les équipements technologiques exercent une pression sur le type de recherche à mener, contraignant le chercheur à travailler selon un paradigme donné. Ces tensions sont révélatrices de l'orientation que l'on tente de donner à la recherche qui s'avère être menée de plus en plus en vue d'applications industrielles, notamment biotechnologiques et pharmaceutiques. Le chercheur est attendu comme producteur de résultats ou consommateur de technologies, aux dépens d'une réflexion critique par rapport aux modèles et théories utilisées.

A l'heure des réductions budgétaires et des suppressions d'emplois, cette restructuration vient à point nommé pour justifier le redéploiement des postes, la reconstitution d'unités permettant d'afficher les programmes à l'intérieur des schémas stratégiques tels que définis par la direction. Le chercheur, l'équipe, l'unité vont se trouver ainsi enserrés dans la matrice département/centre qui supprime tout espace de liberté pour une réflexion scientifique en dehors du schéma directeur.

Vous insistez sur le fait que les instances de concertation locales sont étroitement associées à la réflexion et encouragez à la contribution de nos représentants. Quel espace de discussion offrez vous ?

L'opération Schémas de centre, où chacun devra prouver son excellence en adhérant au concept de la biologie à haut débit, en affichant les critères européens indispensables à la labélisation « centre d'excellence » entre dans une logique d'autonomisation des centres, de leur mise en concurrence, de la disparition des petits centres et du démantèlement conséquent de l'institut en tant que structure nationale. Or la particularité de l'INRA passe notamment par la distribution de ses centres à travers le territoire national et la diversité des thèmes abordés. Mais il est clair que les exigences des schémas de centre menacent les plus petits de liquidation ou de reconversion vers des activités d'application ou de valorisation. Seul le maintien d'une structure nationale peut garantir une recherche agronomique suffisamment ouverte et diversifiée pour répondre aux attentes des citoyens.

Les démarches en cours associées à la mise en place des SDAR avec un pouvoir accru des présidents de centre sur la gestion des postes et des moyens ne peuvent que favoriser un développement sectaire et très concurrentiel entre les centres de recherche d'un même institut et a fortiori d'un même pays.

Le projet de loi sur la réforme constitutionnelle de la décentralisation présenté par Monsieur Raffarin au conseil des ministres du 16 octobre ne peut que renforcer notre inquiétude sur l'utilisation qui sera faite des Schémas de Centre de Recherche pour cette politique dont le défaut majeur est la disparité entre les régions avec la mise en place de structures à plusieurs vitesses, l'absence de solidarité, l'abandon des plus petits... et la remise en cause d'une recherche publique dont la mission est de travailler pour le bien collectif et non pour des intérêts trop particuliers.

Sur quel bilan de l'état et du niveau des activités de recherche de l'INRA, sur quelle analyse de l'attente de la société, des exigences du consommateur et du contribuable, sur quelles leçons des rendez vous manqués face à l'actualité, sur quelles caractéristiques du grand changement tant évoqué vous basez-vous pour juger de la qualité des recherches et décidez autoritairement que les moyens prioritaires doivent aller à la biologie à haut débit au mépris d'activités moins vendables ?

C'est pour l'ensemble de ces raisons que la généralisation des schémas de centre nous paraît particulièrement inquiétante.